



Ecole primaire Jean Dion

1 rue de la Sommevue 08360 Château-Porcien

Tél: 03-24-72-47-53

Adresse électronique: ce.0080528f@ac-reims.fr

<https://siteta63.ac-reims.fr/ec-chateau-porcien>

Conseil d'école

Mardi 3 mars 2026

Présents :

Mme Surply, directrice

M. Etique, vice président du Pays Rethelois

M. Fourny, élu Pays Rethelois

M. Simon, maire de Château-Porcien

M. Jenin, DDEN

Mmes et MM Ancelet, Banchet, Choquert, Lantenois, Prud'homme, Pohier, Fillion, Robinet, Degrevé, Hamel, Saintives, enseignants

Mmes et MM. Briquet, Bouillon, Bouley, Canon, Chausson, Fleiter, Mateus, Paquez, Schoonbaert, Hervieu, représentants de parents d'élèves

Excusés :

M. Blaineau, IEN

Mme Canneaux, enseignante spécialisée

Mme Galasso, brigade

Mme Dessain, représentante des parents d'élèves suppléante

Questions au Pays Rethelois

Monsieur Etique, que nous remercions pour sa présence, recueille en ce début de réunion les questions relevant de la compétence du Pays Rethelois et apporte des éléments de réponse.

- **Les appels à projet et l'obtention de subventions :** L'enveloppe «projet » de la Communauté de Communes permet de recevoir un cofinancement pour des équipements pédagogiques ou des sorties scolaires. L'école reste libre de choisir ses fournisseurs, contrairement aux investissements directs de la collectivité soumis à des marchés. Cette année, l'appel à projet a contribué au financement de l'action NEFLE et de la sortie scolaire des GS-CP.
- **Le financement d'un transport par an et par école :** Ce dispositif permet à 2 classes de se rendre dans des structures de proximité. Cette année, le Pays Rethelois finance le transport des CM1 et CM2 au Musée Guerre et Paix.
- **Le cahier des charges à respecter pour les fournitures scolaires :** Le Pays Rethelois fait maintenant appel à plusieurs prestataires, chacun ayant son domaine spécifique.

Cette organisation a été instaurée dans un souci d'économie mais rend les commandes plus complexes pour les enseignants. L'expérience de l'année dernière a été un peu difficile mais la procédure devrait être plus explicite cette année.

- **La ligne téléphonique de l'école :** La ligne fixe a été supprimée lors du passage à la fibre. Les appels extérieurs sont dirigés vers le téléphone portable de l'école (06 71 54 62 86). Il existait auparavant plusieurs postes fixes répartis dans les 3 bâtiments de l'école qui permettaient aux enseignants de contacter rapidement les familles en cas de besoin. Désormais, les enseignants doivent utiliser leur propre téléphone, en appel masqué pour préserver leurs coordonnées personnelles. Mais les parents ne répondent pas aux appels masqués et cela retarde la prise en charge des enfants. Monsieur Etique n'a pas d'alternative immédiate à suggérer mais il évoquera ce point avec les services.
- **La taille des arbres dans la cour :** Les grands arbres sont nécessaires au rafraîchissement de la cour mais leur taille annuelle permettait jusqu'alors de contenir leur développement rapide. Cette taille n'est plus envisagée que tous les trois ans. La densité des arbres les rend maintenant trop lourds et envahissants. Les branches tombent et les plus basses sont à la hauteur des enfants. Les enseignants suggèrent de revenir à une taille annuelle.
- **L'entretien du sol sous l'aire de jeu :** Ce revêtement de sol se couvre régulièrement de mousse. Il est glissant et dangereux l'hiver. Les services techniques ont procédé au démoussage pendant les vacances de février. Un premier démoussage à la fin de l'automne serait apprécié.
- **Renouvellement des vélos :** Les petits vélos de la maternelle, très vieillissants et dégradés, ne sont plus en nombre suffisant. L'école a sollicité leur renouvellement. La demande a bien été budgétisée par le Pays Rethelois mais reste dans l'attente du budget 2026. En fonction de la réponse de la Communauté de Communes, l'école cherchera d'autres formes de financement (appel à projet ? coopérative scolaire ? APE?)

Complément et fin de financement de notre action NEFLE "La biodiversité aux portes de notre école"

Monsieur le Recteur nous a informé le 18 novembre 2025 que la commission académique allouait à l'école un complément de 6210 euros pour finaliser la 3ème année de l'action NEFLE. Le Pays Rethelois nous accorde quant à lui une subvention de 1200 euros.

Le budget est donc réparti ainsi:

- Jardin des écoliers (de la PS au CP): 2500 euros d'interventions et 1200 euros de fournitures
- Sentier des écoliers (du CE1 au CM2): 3700 euros d'interventions

Toute l'équipe remercie le rectorat et le Pays Rethelois pour l'intérêt qu'ils portent à notre action et pour la confiance qu'ils accordent à notre école.



Nouveau livret ARIENA: une mission de confiance pour les CM2

La classe de CM2 a été sélectionnée pour tester avant sa diffusion régionale le nouveau numéro du livret Ariena (Association régionale pour l'Initiation à l'Environnement et à la Nature en Alsace / Grand Est).

Il s'agit d'un outil pédagogique destiné aux classes de notre région (notamment CM1/CM2) pour les sensibiliser à la nature, à l'environnement et à la biodiversité.

Avec Goulven Charpy de "La Maison de la Nature", les CM2 ont donc eu l'honneur et la responsabilité d'être les ambassadeurs de cette nouvelle édition et de participer activement à son amélioration.

<https://ariena.org/ressources-pedagogiques/outils-pedagogiques/cahier-ariena/>



Parlement des enfants

Les CM2 participent cette année au concours du Parlement des enfants. Ils se sentent très concernés par le thème proposé: "protéger les mineurs contre les dangers des réseaux sociaux et notamment contre leurs contenus addictifs". Leur génération est en effet la première à grandir dans un monde où le numérique est omniprésent. Ils ont donc proposé une loi pour protéger les mineurs tout en leur permettant de profiter d'internet de manière raisonnable et sécurisée.

Ils ont dans ce cadre eu l'honneur de recevoir le député M. Lionel Vuibert qui s'est dit très impressionné par le travail des élèves, par la pertinence de leurs questions et par leur attitude exemplaire, à la fois respectueuse et engagée.

Il a porté leur voix le 26 janvier à l'Assemblée nationale: notre école a été citée dans l'hémicycle ! https://youtu.be/quCcpp_fUA4o



Il faudra encore patienter un peu avant de découvrir la proposition de loi, mais en voici les grandes lignes :

- Article 1^{er} : Limitation des notifications
- Article 2 : Réduction des fonctionnalités addictives
- Article 3 : Confidentialité par défaut
- Article 4 : Sanctions et contrôle

Le journal du centenaire



Pour célébrer les 100 ans de notre école, un petit article sur l'année 1926 est publié chaque lundi sur notre site internet : événements, inventions, anecdotes et personnages d'époque permettent à tous de voyager dans le temps.

Participation au prix Non au harcèlement



Le Prix "Non au harcèlement" est un concours national organisé chaque année par le ministère de l'Éducation nationale et l'association Les Papillons. Il vise à sensibiliser les élèves au harcèlement scolaire et au cyberharcèlement tout en les impliquant activement dans la prévention. Voici l'affiche créée cette année.

Dans la même dynamique de lutte contre le harcèlement, le Pays Rethelois a mis en place un service d'écoute destiné aux familles dont les enfants fréquentent le périscolaire : [03 52 100 114](tel:0352100114)
stop-harcelement@cc-paysrethelois.fr

Signes à danser

Les classes de PS-MS et MS-GS sont engagées dans le projet artistique «Signes à danser» mené par la danseuse Aurore de la Compagnie Ormone. Les signes à danser sont comme un alphabet mais pour écrire une chorégraphie. Le jeudi 2 avril, les enfants assisteront à Sedan aux restitutions de l'école des Mazures et du Lycée Monge puis à la représentation de "En Attendant" le spectacle d'Aurore.



Les gendarmes de la MPPF viennent à la rencontre des enfants

Les CE1, CE1-CE2, CM1 et CM2 ont accueilli deux gendarmes de la Maison de Prévention et de Protection des Familles. Cette intervention avait pour objectif de sensibiliser les enfants aux actes malveillants qui peuvent exister sur les réseaux sociaux. Les élèves ont compris leur vulnérabilité et se sont montrés très concernés par la nécessité de se protéger de ces risques.



Devoir de mémoire en CM2



Les élèves de CM2 ont accueilli les membres de l'association des Anciens Combattants et de l'Union Nationale des Combattants. Cette rencontre s'inscrit dans le travail mené à l'école autour du devoir de mémoire.

Messieurs Finard, Broyer, Sablin et Berthe ainsi que Madame Finard ont expliqué aux CM2 ce que furent les conflits et les sacrifices consentis par les soldats.

Merci à nos invités pour le temps qu'ils ont consacré aux CM2 et pour les messages qu'ils ont su leur transmettre.

Cadeau de la princesse de Hanovre

Quelle surprise! Un colis est arrivé le lundi 19 janvier 2026 pour Lou et ses camarades présents le 15 décembre pour accueillir le Prince de Monaco et sa sœur la Princesse de Hanovre lors de leur visite à Château-Porcien. Ils ont chacun reçu une bande dessinée retraçant l'histoire de Monaco. Et Lou pourra conserver précieusement le courrier que lui a adressé la Princesse en réponse à sa lettre.



Festival des « Enfants du cinéma »

Les classes de PS-MS et MS-GS se rendront le 10 avril à la séance « Au fil de l'eau », un thème choisi pour le lien qu'il crée avec le travail mené en classe sur la banquise et la fonte des glaces.

Quant aux CE1 et CE1-CE2 ils iront le 30 avril voir le film d'animation « Dounia ».

Voyage dans le temps

Dans le cadre de leur projet "Voyage dans le temps" :

- les classes de CE1 et CE1-CE2 iront le mardi 9 juin découvrir le Château fort de Sedan et assister à un spectacle de chevalerie ;
- les classes de GS et CP se rendront au « Village des vieux métiers » le jeudi 4 juin ;
- les classes de CM1 et CM2 visiteront le musée Guerre et Paix et participeront à des ateliers sur place le mardi 26 mai.

Randonnée et découverte d'une exploitation agricole

Le jeudi 7 mai, les CM1 et CM2 sont invités à découvrir l'exploitation agricole de M. Rousseaux à Herpy l'Arlésienne. Ils s'y rendront à pied et parcourront ainsi 12 km aller-retour.

Fête du sport scolaire

Le Pays Rethelois organise une semaine de rencontres sportives entre les différentes écoles du territoire. Les CM1 et CM2 retrouveront leurs camarades du secteur de collègue Asfeld/Château-Porcien le lundi 1er juin à Asfeld. Le transport et les ateliers sont entièrement financés par la communauté de communes du Pays Rethelois.

Dons à l'école

Don de la caisse locale du Crédit Agricole: C'est un très beau cadeau que nous avons reçu de la part de la Caisse Locale du Crédit Agricole. Ce don de 500 euros nous a permis de financer des jumelles et des monoculaires pour une classe entière. Voilà de quoi élargir nos découvertes sur le Sentier des écoliers! Un grand merci pour ce fidèle soutien à nos actions pédagogiques.



Don du Secours Populaire :

Notre école a eu l'honneur de recevoir cette année un généreux don de matériel sportif destiné aux élèves de la maternelle (valeur : 619,32 euros). Un immense merci au Secours Populaire pour l'attention portée à notre école.



Don de la mairie de Château-Porcien :

L'équipe pédagogique et tous les élèves remercient chaleureusement l'équipe municipale de Château-Porcien pour le généreux don de 307,06 euros remis à l'école. Il sera fait bon usage de cette somme collectée à l'occasion des ventes de gaufres de Noël, les projets scolaires ne manquent pas!



Don de l'APE :

L'association des parents d'élèves soutient de nombreuses actions dans l'école. Cette année, la subvention globale s'élève à 15 euros par élève. C'est une aide très précieuse pour nos sorties et pour nos projets pédagogiques. Un grand merci aux membres de l'association pour leur dynamisme et leur présence à nos côtés.

Photo de classe « Notre école a 100 ans »

Pour célébrer le centenaire de notre école, la photo de classe prévue le **lundi 23 mars** aura un caractère tout particulier : nous souhaitons lui donner un petit esprit rétro en clin d'œil à l'année 1926.

Afin de recréer cette ambiance, les enfants seront invités à porter une tenue simple rappelant le style des années 1920/1930. L'idée n'est pas d'acheter mais plutôt de chercher quelques accessoires dans les placards, chez les grands-parents, dans la famille ou autour de soi.

- Pour les garçons : un pantalon foncé (ou bermuda) avec une chemise, accompagnés éventuellement de bretelles, d'un pull sans manches ou d'un petit béret.

- Pour les filles : une jupe avec un chemisier ou une robe.

Un petit accessoire pourra suffire à créer l'effet recherché : béret, bretelles, col Claudine, ruban dans les cheveux, chaussettes hautes pour les garçons, chaussettes basses pour les filles...

Les parents pourront retrouver sur le site internet de l'école quelques illustrations inspirantes:

https://sitetab3.ac-reims.fr/ec-chateau-porcien/-wp-photo-de-classe-1926-2026/?doing_wp_cron=1772609412.4241929054260253906250

Fête déguisée

La fête déguisée est programmée : rendez-vous le vendredi 3 avril matin avec le traditionnel concert de percussions animé par Christian de l'association Tempos. Cette animation est offerte aux enfants par la coopérative scolaire (578 euros).

Éléments de contexte sur la situation de l'école

Cette réunion du conseil d'école est l'occasion de partager un élément de contexte qui fait aujourd'hui la spécificité de notre établissement.

Notre école accueille un nombre significatif d'élèves présentant des profils nécessitant une attention particulière. Il s'agit de besoins très divers, pouvant relever de fragilités émotionnelles, de difficultés importantes dans les apprentissages, de troubles du

comportement ou encore de situations pour lesquelles des notifications MDPH ont été accordées sans que des solutions d'orientation adaptées puissent, à ce jour, être mises en œuvre faute de places disponibles. Ces élèves poursuivent donc leur scolarité au sein du cursus ordinaire.

Pris individuellement, ces enfants peuvent se montrer très réceptifs à l'accompagnement qui leur est proposé. La difficulté réside principalement dans la gestion de ces besoins spécifiques et individualisés au sein de la vie collective de l'école, dans un cadre qui reste celui de l'enseignement ordinaire.

L'école bénéficie d'atouts importants, notamment des effectifs de classe contenus, le renfort d'un enseignant supplémentaire dans une classe, l'écoute de notre inspecteur et des conseillères pédagogiques de circonscription, ainsi que le soutien du Pôle d'Appui à la Scolarisation (PAS), dont les observations et préconisations sont précieuses. Néanmoins, les besoins de certains élèves dépassent parfois le champ strictement pédagogique et interrogent plus largement les moyens humains et les accompagnements disponibles.

Dans ce contexte, l'équipe pédagogique élargie (enseignants, AESH, ATSEM, jeune en service civique, agents périscolaires) fait preuve d'un engagement remarquable afin de maintenir un climat scolaire serein et propice aux apprentissages pour tous. Les situations rencontrées sont souvent complexes et demandent aux enseignants d'endosser des rôles multiples, au-delà de l'enseignement stricto sensu.

Il paraissait important de pouvoir exprimer ce soir cette réalité, non comme une difficulté insurmontable, mais comme un témoignage du travail quotidien mené avec professionnalisme et humanité par l'ensemble des personnels de l'école, avec la volonté constante de n'exclure aucun enfant et de respecter chaque élève dans son individualité.

Participation de notre école à une recherche européenne sur les inégalités de trajectoires scolaires

Notre école a été retenue pour participer à une recherche européenne portant sur les inégalités de trajectoires scolaires. Cette étude est menée par M. Léonard Moulin, chercheur en sciences économiques spécialisé dans l'analyse des mécanismes qui influencent la réussite des élèves. Cette recherche, financée par la Commission européenne, est conduite dans plusieurs pays (France, Italie, Allemagne, Portugal, Espagne, Grèce...). Dans chaque pays, trois écoles, trois collèges et trois lycées ont été sélectionnés selon différents critères, notamment les résultats scolaires et l'indice de position sociale (IPS) du territoire.

La collecte des données se déroulera sur deux jours. Elle comprendra :

- un entretien individuel avec la directrice;
- un entretien collectif avec les enseignants ;
- un entretien avec les AESH ;
- un entretien collectif avec des parents volontaires ;
- un recueil de la parole des élèves de CM1 à travers un questionnaire standardisé, utilisé dans l'ensemble des pays participants.

L'ensemble de la démarche est strictement anonyme et s'inscrit dans une logique de diagnostic à l'échelle européenne. Chaque établissement fera l'objet d'un rapport spécifique, également anonymisé. Ces rapports alimenteront ensuite une synthèse nationale puis un rapport public européen, destiné à éclairer les politiques éducatives.

Le conseil d'école se prononce favorablement : cette participation constitue une occasion importante de faire entendre la réalité du terrain, de valoriser les actions menées au sein de l'école et de contribuer à une réflexion plus large sur la réduction des inégalités éducatives. Elle permettra également de mettre en lumière l'engagement des équipes et les pratiques développées au quotidien pour accompagner tous les élèves.

Date du prochain conseil d'école

mardi 16 juin 2026